

Royaume du Maroc



Ministère de l'Aménagement du Territoire  
National, de l'Urbanisme,  
de l'Habitat et la politique de la ville  
**Agence Urbaine de Taza**

***PLAN DE DEVELOPPEMENT DE  
L'AGGLOMERATION RURALE DU  
CENTRE DE SIDI LHAJ M'HAMAD***



***Note de présentation***

FEV 2018

Agence Urbaine de Taza



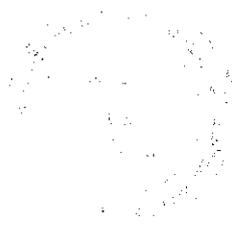
Avenue HASSAN BAHTAT, B.P 1211 Taza Gare. Tél. 05 35 28 50 41 / 05 35 28 51 15 Fax. 05  
35 28 5113



E-mail : [autat@menara.ma](mailto:autat@menara.ma) / Site WEB : [www.autaza.ma](http://www.autaza.ma)

## Table des matières

I- PRESENTATION DE LA COMMUNE DE SIDI LHAJ M'HAMED .....	2
1- <i>Situation géographique</i> : .....	2
2- <i>Données naturelles</i> : .....	2
3- <i>Données démographiques</i> : .....	2
4- <i>Données économiques</i> : .....	2
5- <i>Structure foncière</i> : .....	3
6- <i>Urbanisation et Habitat</i> : .....	3
7- <i>Les équipements</i> : .....	3
a- Equipements et services publics .....	3
b- Equipements d'infrastructure .....	3
8- <i>Problématique</i> : .....	3
II- ORIENTATIONS ET OPTIONS D'AMENAGEMENT .....	4
1- <i>La Forme Urbaine</i> : .....	4
2- <i>L'armature viaire</i> : .....	4
3- <i>Typologie du zonage</i> : .....	5
4- <i>Projection et répartition des équipements</i> : .....	5
III- PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET SPATIALES A L'HORIZON DE 2024: .....	5
1- <i>Projections démographiques à l'horizon de 2024</i> : .....	6
2- <i>Projections spatiales à l'horizon de 2024</i> : .....	6
IV- OCCUPATION DU SOL .....	6
1- <i>Equipements</i> .....	6
a- Santé .....	7
b- Enseignement .....	6
c- Administrations .....	7
d- Culte .....	7
2- <i>Terrain de sport</i> .....	7
3- <i>Zones d'habitation</i> .....	7
4- <i>Zone Agricoles</i> .....	8
5- <i>Zone interdite à la construction</i> .....	8



# I- Présentation de la commune de SIDI LHAJ M'HAMED

## 1- Situation géographique :

La commune rurale de **SIDI LHAJ M'HAMED** appartient à la province de Taounate et s'étend sur une superficie de 51 Km<sup>2</sup>, Elle est limitée comme suit :

- La province de Chafchaouan au Nord ;
- La C.R de Sidi yahya bni zarwal au Sud ;
- La C.R de Ratba à l'Est ;
- La C.R de Tbouda à l'Ouest.



Le centre de **SIDI LHAJ M'HAMED** chef lieu de la commune se situe sur la route provinciale n°3500 qui relie Tafarrant de L'Ouerrha et Rafsai-Ratba.

## 2- Données naturelles :

La commune de **SIDI LHAJ M'HAMED** se situe au nord ouest de la ville de Taounate. Le territoire communal présente une topographie accidentée, avec des altitudes allant jusqu'à 1100m.

## 3- Données démographiques :

Selon les résultats des recensements généraux de 1994 et de 2004, la population de la commune rurale de **SIDI LHAJ M'HAMED** est augmentée de 6818 habitants à 8649 habitants avec un taux d'accroissement de 2.35%.

De même, la commune a connu une progression du nombre des ménages, celui-ci est passé de 1065 foyers en 1994 à 1425 en 2004 avec un taux d'accroissement de 3%.

## 4- Données économiques :

L'activité prédominante dans la commune se manifeste essentiellement dans l'agriculture, ceci se révèle bel et bien par la prépondérance des terrains agricoles et des plantations. En plus de l'exploitation agricole, l'élevage des bovins et des ovins représente une activité économique en plein essor, mais qui reste traditionnel.

Le commerce s'appuie principalement sur les recettes du souk hebdomadaire, ainsi que sur les recettes de quelques unités commerciales consacrées à l'alimentation générale, cafés, ...etc.

## 5- Structure foncière :

La structure foncière du centre est caractérisée par la prédominance des terrains privés au détriment des terrains domaniaux et communaux.

## 6- Urbanisation et Habitat :

Les constructions au sein de la commune de **SIDI LHAJ M'HAMED** sont caractérisées surtout par une structure horizontale, la majorité des constructions ne dépasse pas un seul niveau, et deux niveaux au centre.

L'habitat dominant au centre est de type moderne. On note également la prédominance de l'habitat dispersé, et on assiste à l'existence de noyaux irréguliers, d'où la nécessité des initiatives de restructuration visant la réorganisation, le contrôle et la gestion de l'expansion du cadre bâti.

## 7- Les équipements:

### a- Equipements et services publics

Le centre de **SIDI LHAJ M'HAMED** compte un nombre limité d'équipements administratifs. Les secteurs d'enseignement et de santé sont entre autres représentés mais nécessitent d'ample confortement en vue de répondre aux besoins réels de la population.

### b-Equipements d'infrastructure

Le centre de **SIDI LHAJ M'HAMED** n'a aucun réseau d'assainissement liquide, ce qui implique que la majorité du population font recours aux fosses septiques.

Les déchets solides se heurtent, à l'absence d'une décharge publique aménagée, ce qui génère des décharges clandestins.

Le taux de branchement en eau potable est de 0 %, la totalité des habitants font recours aux puits et au réseau d'électricité est de 70 % au niveau de la commune de **SIDI LHAJ M'HAMED**.

Le réseau de voirie est caractérisé par la prédominance des pistes qui sillonnent le territoire du centre. Seule la route provinciale n°5300 et n°5304 qui sont goudronnées et qui relie le centre à Rafsai, notons que cette route reste dans un état délabré.

## 8- Problématique:

La problématique du développement urbain du centre apparaît clairement dans les rapports d'interaction des différents problèmes liés aux aspects naturels, culturels et socio-

économiques...etc. Ces problèmes qui entravent la croissance urbaine du centre et son épanouissement économique et social, se résument dans les aspects suivants :

- La faiblesse de la structure économique locale encourage l'émigration ;
- L'existence du centre dans un site très difficile géographiquement ;
- L'insuffisance des équipements publics capables de répondre aux besoins de la population ;

## II- Orientations et options d'aménagement

La variante d'aménagement retenue englobe les options suivantes :



### 1- La Forme Urbaine:

Pour l'aménagement du centre, il est recommandé d'opter pour un document dont l'objectif ultime est:

- Le respect des spécificités du cadre bâti, ainsi que le respect des terrains agricoles de haute qualité et les espaces boisés.

-L'adoption du redressement urbanistique en vue de restructurer l'habitat irrégulier et d'intégrer sa population dans le tissu social et économique.

-L'adoption d'un modèle urbanistique organique pour l'extension du centre qui ira en parfaite symbiose avec les constituants géographiques du centre, ceci concourra sans nul doute à l'élimination de la dispersion de l'habitat.

### 2- L'armature viaire :

La maîtrise de la mobilité est un facteur primordial pour tout projet de développement urbain. Partant de ce constat, l'organisation des différents déplacements urbains dans le centre est régie par les principes d'aménagements suivants :

- La hiérarchisation des voies : une structure viaire solide qui permet d'une part la fluidité des différents déplacements urbains (Personnes et marchandises) par le biais d'articulations judicieuses; et assure d'autre part l'accessibilité aux différentes zones projetées,
- L'intégration dans le site naturel et dans le « tissu urbain » existant en respectant les différentes composantes qui suivent:
  - La topographie du site ;
  - Les chemins piétons appropriés par les habitants ;

- Le cadre bâti existant ;
- Les propriétés foncières ;
- Les terrains agricoles.



### 3- Typologie du zonage :

L'affectation des zones respecte les critères suivants :

- Renforcer le noyau urbain le long de l'axe de la route provinciale n°5300;
- Assurer le principe de l'équilibre au niveau de l'affectation des différentes zones ;

### 4- Projection et répartition des équipements :

Le choix de l'emplacement des équipements projetés répond aux critères suivants :

- La concertation avec les autres partenaires;
- La création d'un centre urbain répondant aux besoins de la population projetée et capable d'exercer une attraction au sein de la commune ;
- La création d'un noyau urbain en zone habitat à faible densité pouvant exercer une attraction sur la population de la ville ;

## III- Projections démographiques et spatiales à l'horizon de 2024:

L'élaboration d'un plan de développement sectoriel découle d'un programme général traduisant les besoins de la population concernée. Ce programme résulte notamment de l'identification et la quantification des besoins en logements et équipements en fonction des scénarios possibles de développement urbain escompté.

Le développement du centre **SIDI LHAJ M'HAMED** ne dépend pas uniquement des indicateurs démographiques (le taux d'accroissement et le nombre de personnes par ménage), il est déterminé autant par l'importance des potentialités et contraintes du développement du centre que par la nature des rapports qu'entretient ce dernier avec son contexte socio-économique et naturel.

- Le centre est traversé par la route provinciale n°5300, la quel assure sa liaison avec Rafsai;
- Le centre recèle des potentialités agricoles considérables et un paysage naturel remarquable ;
- Il regorge plusieurs équipements de proximité qui desservent la population de la commune de **SIDI LHAJ M'HAMED**.

## 1- Projections démographiques à l'horizon de 2024:

Les projections de la population du centre de **SIDI LHAJ M'HAMED** sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel de 2.35%.

Année		2004	2014	2016	2018	2020	2022	2024
Commune	Nombre habitants	8649	10970	29427	30137	30863	31607	13915
	Nombre familles	1729	2193	2300	2412	2529	2652	2781

## 2- Projections spatiales à l'horizon de 2024:

EQUIPEMENT DE PROXIMITE		CRITERES DE PROJECTION		EXIST-ANT	A CREER		REMARQUES
		Taux/habitant	Nombre		nombre	Surface en m <sup>2</sup>	
Enseignement	Ecole primaire	1/8000	2	1	1	4732	-
	Collège	1/16000	1	1	1	10888	-
	Bibliothèque	-	1	0	1	717	-
Santé	Dispensaire	1/30000	1	1			-
Culte	Mosquées	-	2	1	1	1078	-
Espaces verts	Espaces verts	-	8	-	8	11911	-
Places	Places	-	4	-	4	2516	-

## IV- Occupation du sol

### 1- Equipements

#### a- Enseignement et social



Equipements	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
EP1	Ecole primaire	2707	Existante
EP2	Ecole inter communale	4732	A créer
EC	Collège	10888	A créer
DT1	Dar Talib	1228	A créer
DT2	Dar Taliba	899	A créer
BT	Bibliothèque	719	A créer

MJ	Maison des jeunes	1415	A créer
CC	Centre commercial	3647	A créer

## b- Administrations

Equipements	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
MC	Maison communale	1322	Existante
RC	Reserve communale	1503	A créer
S	Dispensaire	1193	Existant
PTT	Poste	137	A créer
CH	Château	245	Existant

## c- Culte

Equipement	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
M1	Mosquée	1075	Existant
M2	Mosquée	1078	A créer
C	Cimetière	10134	A créer

## 2- Terrain de sport

Equipement	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
SP	Terrain de sport	1514	A créer



## 3- Zones d'habitation

Zonage	Dénomination	Total (ha)
B	Zone d'immeuble à R+3	1,3815
HE	Zone d'habitat dense	13,4923
D	Habitat mono familial	34,5630
ZA	Zone d'activités	0,5821

#### 4- Zone Agricoles

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
RA	Zone Agricole	142,2612

#### 5- Zone interdite à la construction

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
ZNA	Zone non-aédificandi	29,27

